

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2542

présenté par

Mme Blin, M. Bazin, Mme Bonnard, Mme Corneloup, M. Descoeur, M. Dubois, Mme Duby-
Muller, M. Gosselin, Mme Gruet, M. Hetzel, Mme Périgault, M. Jean-Pierre Vigier et M. Viry

ARTICLE 8

À la première phrase de l'alinéa 6, après le mot :

« applicable »

insérer les mots :

« à l'installation et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.